



A l'attention de Monsieur le Président  
de la Commission d'Enquête Publique

Objet : Demande de modifications  
Plan Local d'Urbanisme Métropolitain  
dans le cadre de l'enquête publique

Saint Jean le Blanc,  
le 20 octobre 2021

Monsieur le Président,

La Ville de Saint Jean le Blanc souhaite dans le cadre de l'enquête publique demander des modifications suivantes :

**1/ PARCELLE AB0420 – PARC DES CROCKETTES propriété communale située Levée des Capucins**

Afin de faciliter l'implantation d'un cabinet dentaire à l'ouest de la parcelle, la ville souhaite modifier la délimitation de la zone UC3 pour l'étendre jusqu'à la limite nord de la parcelle ABO406.

**2/ PARCELLE AO 033 ET AO 043 –propriété communale située rue de la Cornaillère**

Un projet communal de Bassin d'apprentissage fixe est en cours d'étude. Il apparaît que la surface en UE n'est pas suffisante AO 033 et AO 043 pour réaliser le projet.

La ville demande que la partie sud des parcelles ne soit plus en zone A mais en zone UE et que la frange paysagère sur la parcelle AO 043 soit supprimée afin que la bande boisée classée du PLU soit reprise à l'identique (cf plan ci-dessous)



**3/ PARCELLE AH0144 – propriété privée située 57 rue de Rosette – Emplacement réservé S001**

La Ville avait positionné un emplacement réservé sur cette parcelle pour un projet de logement sociaux. Les contraintes de largeur d'accès et de terrain limite fortement le projet. La Ville souhaite donc supprimer cet emplacement réservé au profit d'un projet privé de petite envergure.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ces différents points de modifications.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la Commission d'Enquête Publique, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire  
et par délégation  
le Conseiller délégué à l'Urbanisme  
François GRISON

